



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE
Sfax



Université de Sfax
Ecole Supérieure de Commerce de Sfax

**PROJET DE MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN
SOUTIEN A L'EMPLOYABILITE PROMESSE**

**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements
d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)**

PAQ-DGSE-039-USF-ESCS

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION PEDAGOGIQUE,
ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE VIE UNIVERSITAIRE DE
L'ESC SFAX**

TERMES DE REFERENCE

TDR-D1-01-2024

**«Formation et Sensibilisation en management de la
qualité des ouvriers de l'ESCS»**

Sommaire

1.	Contexte de l'action	3
2.	Objectifs et bénéficiaires de la mission	3
3.	Tâches à réaliser.....	4
4.	Livrables.....	4
5.	Période, durée et lieu d'exécution de la mission	4
6.	Qualification et profil de l'expert	4
7.	Dossier de candidature	5
8.	Conditions d'exécution de la mission.....	5
9.	Mode de sélection et négociation du contrat.....	6
10.	Conflits d'intérêt	7
11.	Confidentialité	7
12.	Sous-traitance	7
13.	Résiliation	7

1. Contexte de l'action

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « *Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)* », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'enseignement supérieur (**PAQ-DGSE**) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements universitaires.

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que l'ESCS a obtenu un financement (durée de 24 mois) pour la mise en place d'un projet intitulé «*Renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire de l'ESC Sfax*» focalisé sur quatre domaines spécifiques : gestion et gouvernance, formation et employabilité, recherche et innovation et vie estudiantine.

Dans le cadre du premier domaine Gestion et Gouvernance champ autonomie institutionnelle, l'ESCS envisage de former et de sensibiliser ses ouvriers à l'importance de l'étape à venir et des considérations de la qualité dans l'enseignement supérieur et à l'ESC Sfax particulièrement. C'est dans cette vision qu'une formation en management de la qualité est prévue pour sensibiliser et motiver les ouvriers de l'ESCS.

L'ESCS invite les candidat(e)s intéressé(e)s à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur son site.

2. Objectifs et bénéficiaires de la mission

L'action de formation vise à sensibiliser et motiver les ouvriers de l'ESCS à adhérer et respecter les exigences normatives en matière de management de la qualité afin de permettre le déroulement des processus au sein de L'ESCS sans entraves ni difficultés de respect des exigences normatives et réglementaires.

Les objectifs de cette formation sont les suivants:

- Sensibiliser les ouvriers de l'ESCS à l'importance de la qualité dans l'enseignement supérieur ;
- Motiver les ouvriers de l'ESCS à jouer pleinement leur s rôles dans le déroulement des processus de la qualité ;
- Préparer les ouvriers de l'ESCS à respecter les exigences du label MARHABA et autre dans leur contacts avec les parties prenantes du SMOE de l'ESCS ;

Les bénéficiaires sont les ouvriers de l'ESCS.

3. Tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, sous l'autorité de l'ESCS et du chef du projet PAQ-DGSE, l'expert individuel/bureau de formation aura à réaliser les tâches suivantes :

Cette action de formation vise à:

- ✓ Sensibiliser et motiver les ouvriers de l'ESCS à l'importance de la démarche qualité dans l'enseignement supérieur ;
- ✓ Former les ouvriers de l'ESCS aux exigences réglementaires et normatives en matière de la qualité ;
- ✓ Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des ouvriers ;
- ✓ Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de l'action au chef du projet PAQ-DGSE de l'ESCS.

4. Livrables

Les livrables doivent être rédigés en français (version numérique et papier), validés par le comité technique d'exécution et visés par le chef du projet.

- 1) Plan de mise en œuvre et programme détaillé de l'action de sensibilisation et de formation ;
- 2) Les supports de formation ;
- 3) Le rapport de synthèse portant sur le déroulement de l'action de formation et l'évaluation correspondante ;
- 4) Les attestations de participation aux actions de formation ;
- 5) Fiche de présence.

L'envoi du rapport final de la mission à l'ESCS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

5. Période, durée et lieu d'exécution de la mission

La durée de la mission est estimée à deux hommes jours (2 HJ). Une première journée sera prévue dans un hôtel de 4 étoiles de la région de Monastir ou de Mahdia. Une deuxième journée dans les locaux de l'ESCS à Sfax.

La mission se déroulera dès la signature du contrat et pendant la période fixée ultérieurement par l'ESCS après concertation avec l'expert qualifié pour la mission. Les dates des deux journées seront convenues avec l'ESCS lors de la négociation du contrat.

6. Qualification et profil de l'expert

Peuvent participer à cette manifestation d'intérêt les experts/bureaux de formation (par l'intermédiaire de l'un ou de plusieurs de leurs experts) ayant :

- Une expérience de cinq années minimum dans le domaine du management de la qualité ;
- Une expertise dans le domaine de la formation des adultes (missions similaires dans les entreprises) ;

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine et avoir conduit au moins cinq missions similaires (de préférence dans les établissements d'enseignement supérieur) ;

7. Dossier de candidature

Les soumissionnaires admissibles, au sens des directives « Sélection et emploi des formateurs par les emprunteurs de la Banque Mondiale, octobre 2006 », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser au directeur de l'ESCS, un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom du Directeur de l'ESCS.
- **Curriculum vitae** du formateur, faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du formateur et ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission.
- **Références récentes du formateur (5 dernières années)** et pertinentes en missions similaires.
- **Qualifications en rapport avec la nature de la formation.**
- **Présentation de l'approche méthodologique** à adopter pour la réalisation de la formation.
- **Présentation de la formation (intitulé et contenu).**
- **Le document « termes de références » dûment signé et paraphé à chaque page.**

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'ESCS au plus tard le 20/09/2024 à 14heure, heure local (le cachet du bureau d'ordre de l'ESCS faisant foi pour déterminer les délais) avec la mention suivante :

Projet PAQ-DGSE-039-US-ESCS
TDR-D1-01-2024
« NE PAS OUVRIR,
MARCHE POUR LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DES OUVRIERS DE
L'ESCS EN MANAGEMENT DE LA QUALITE»
ESC Sfax, route de l'aéroport km 4, B.P.1081, 3018 Sfax Tunisie

8. Conditions d'exécution de la mission

8.1. Moyens et ressources à mobiliser par l'expert/formateur

Le titulaire du marché prend à sa charge les frais de transport : transport urbain et interurbain, l'hébergement et tous les frais engendrés par le séjour des personnes impliquées (Alimentation, etc.).

8.2. Données, Ressources à mobiliser par l'ESCS durant la mission

L'ESCS s'engage à mettre à la disposition l'expert/Formateur, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission (vidéoprojecteur, impression, tirage, édition support numérique, ...).

8.3. Responsabilité l'expert/formateur

Le titulaire du marché est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité De l'expert envers l'ESCS est régie par le droit applicable aux marchés publics et/ou les directives de la banque mondiale.

9. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection de l'expert/formateur Individuel est faite conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Formateurs par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Rubrique	Critères de Sélection	Notation
Rubrique 1	- <i>Qualifications à caractère générale :</i> Nombre d'années d'expérience (entre 5 et 10 ans : 10 points ; supérieur à 5 ans: 20 points).	20
Rubrique 2	- <i>Qualifications en rapport avec la mission :</i> Nombre de missions similaires: (10 points par mission avec un plafond de 5 missions)	50
Rubrique 3	- <i>Qualifications des experts engagés dans la mission :</i> • Diplôme universitaire (15 points Doctorat, 10points master ou grade équivalent, 5 points maîtrise ou diplôme équivalent).	15
	• Titulaire d'une certification dans le domaine du management de la qualité.	15
Total		100

Un Procès-Verbal de classement des soumissionnaires sera rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **60/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques sera éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec l'expert/formateur sélectionné en concertation avec le chef du projet. Un PV est rédigé et visé par le chef du projet.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu de la formation et des livrables.
- La rémunération et les modalités de paiement de l'expert/formateur.

10. Conflits d'intérêt

Les experts/formateurs en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leur conflit d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, **tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.**

11. Confidentialités

L'expert/formateur retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

12. Sous-traitance

Le titulaire du marché doit en assurer l'exécution de la mission conformément à son offre. Il ne peut ni en faire apport à une personne, ni en confier son exécution à autrui.

13. Résiliation

La résiliation de plein droit intervient :

- En cas de décès du titulaire, sauf si la direction de l'ESC Sfax accepte la continuation du marché par les ayants droit.
- En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.
- En cas de faillite du titulaire sauf si l'ESC Sfax accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.
- En cas de manquement du titulaire à ses obligations et ses tâches.